



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 111513

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'utilisation de pesticides et d'insecticides sur les cultures d'OGM (organismes génétiquement modifiés). En effet, aux États-Unis, il semblerait que le recours à ces produits pour les cultures de maïs « Round-Up Ready » soit de 30 % supérieur à celui nécessaire aux cultures conventionnelles. Plus encore, ce taux s'élèverait à 50 % pour le coton Bt en comparaison du coton traditionnel. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître l'état des connaissances françaises, ainsi que ses intentions sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'impact de la culture de plantes génétiquement modifiées sur l'utilisation des pesticides aux États-Unis est diversement apprécié, si bien qu'il est difficile de se faire une opinion objective de la situation. Néanmoins, si l'on se réfère au récent rapport du service de recherche économique du département à l'agriculture des États-Unis sur les biotechnologies, qui fait une synthèse des différentes études sur cette question, la culture de variétés génétiquement modifiées aurait globalement conduit à une réduction de l'utilisation des pesticides aux États-Unis, bien que, s'agissant du soja, l'utilisation d'herbicide aurait légèrement augmenté. Les expérimentations faites avec des betteraves tolérantes à un herbicide ont montré que leur utilisation est susceptible de réduire de 4,5 à 2,5 le nombre de traitements. Elles permettraient, par ailleurs, de faire passer le nombre de matières actives utilisées pour le désherbage de la betterave, de trois à sixen moyenne, à une seule. Dans le cas du maïs résistant aux insectes, le bénéfice serait plus lié à une amélioration de la qualité sanitaire des grains récoltés et des rendements, qu'à la réduction des quantités de pesticides utilisés. La faible étendue actuelle des surfaces de culture de variétés génétiquement modifiées en Europe limite la capacité d'appréciation sur l'incidence réelle de ces cultures sur l'utilisation des pesticides dans l'Union européenne. Il convient de continuer à collecter les informations à ce sujet et d'assurer une veille bibliographique de la situation internationale. L'analyse concernant l'utilisation des pesticides ne peut pas être seulement quantitative, elle devrait aussi être qualitative puisque leur impact sur la santé publique ou l'environnement n'est pas nécessairement une simple question de dose d'utilisation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111513

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12302

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4060